

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3142 - LUNDI 12 FÉVRIER 2018

BUSINESS

Des jeunes à la découverte des clés de l'entrepreneuriat

Plus de sept cents jeunes désireux d'embrasser la carrière des affaires ont participé à un forum organisé du 9 au 10 février, à Brazzaville, à l'initiative de l'association Lisanga 242, sur les procédures administratives pouvant les aider à concrétiser leur dessein. « C'est plus qu'une nécessité urgente d'encourager nos jeunes à devenir des entrepreneurs, en d'autres termes, les acteurs du changement pour eux-mêmes, d'abord, pour la nation ensuite, pour la société, enfin », a déclaré la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises, Adélaïde Mougany, à l'ouverture de cette rencontre.

Page 4

FOOTBALL

AC Léopards de Dolisie s'impose face à AS Togo-port de Lomé

Les Fauves du Niari ont dominé leurs adversaires togolais (2-1) le 10 février au stade de Madingou dans la Bouenza, en match aller des préliminaires de la Ligue africaine des champions. La manche retour se disputera le 21 février 2018 en terre togolaise.

Mise au point de l'ambassade de Turquie au Congo

Page 9

Éditorial

Concertation

Page 2

SÉCURITÉ

Fin de service pour les auxiliaires de la police



Le directeur général de la police, le général Jean François Ndengué, a, dans une note circulaire datée

du 7 février, demandé aux responsables de commissariat de police de mettre un terme à l'utilisation des

Désormais les professionnels seuls sont autorisés à exercer au compte de la police (DR) auxiliaires. « Je vous enjoins de libérer tous les auxiliaires qui sont sous vos ordres et de mettre défini-

tivement un terme à cette pratique dans un délai de quarante-huit heures », a-t-il écrit.

Page 7

EMIGRATION

Les réfugiés rwandais refusent le rapatriement volontaire



Le présidium (Adiac)

Les ressortissants rwandais au Congo, notamment les Hutus, réunis au sein de l'association « Espoir », ont refusé de regagner leur pays d'origine au motif qu'ils ne seront pas en sécurité

au Rwanda. Ils l'ont fait savoir à l'occasion d'une conférence de presse organisée à Brazzaville, le 10 février. « Ayant encore des séquelles, nous refusons de tomber dans le piège du ré-

gime de Kigali. (...) Nous pensons que le Rwanda de Kagamé n'est pas encore en mesure de nous protéger », ont-ils écrit dans un mémorandum.

Page 5

INTERVIEW

Roger Ndokolo à cœur ouvert

Le président de l'Union pour la refondation républicaine, Roger Ndokolo, a évoqué, dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville*, des questions d'actualité nationale, notamment la gouvernance financière et économique ; ainsi que les réformes des entreprises étatiques et paraétatiques. C'est de cette manière, a-t-il indiqué, que l'on pourrait espérer bâtir un « nouveau Congo ».

Page 3

ÉDITORIAL

Concertation

Si il est vrai que le Congo, notre Congo, n'a pas besoin d'une nouvelle Conférence ou d'un nouveau Dialogue national étant donné que sa Constitution et les institutions représentatives qui en découlent sont pleinement opérationnelles, il l'est tout autant qu'une concertation portant sur les dispositions à prendre pour tirer le pays de l'ornière économique et financière dans laquelle il se trouve embourbé bien malgré lui serait une bonne, une très bonne initiative.

Suggéré par différentes personnalités de la classe politique, un tel débat aurait deux avantages qui, si l'on y réfléchit bien, sont importants, voire même essentiels.

1) Il ferait surgir à coup sûr des idées utiles pour la remise en ordre de la gouvernance publique qu'impose, d'une part, la crise provoquée dans les finances de l'Etat par l'effondrement brutal des cours du pétrole sur les marchés mondiaux et qu'impose, d'autre part, le Fonds monétaire international en échange de son appui. Impliquant directement la société civile, il permettrait de prendre la juste mesure des attentes et des propositions de la nation tout entière.

2) Cette concertation amènerait, par ailleurs, les tenants de la majorité, mais aussi et surtout les leaders de l'opposition à sortir du débat purement politique pour réfléchir enfin sérieusement à la stratégie qu'il convient de mettre en œuvre si nous voulons que le Congo reprenne très vite sa longue marche vers l'émergence. Elle aurait par conséquent le grand avantage de recentrer sur les questions de fond la réflexion collective d'où peut surgir ce grand pas en avant.

Il ne fait aucun doute, dans le moment présent, que l'opinion publique, dans son ensemble, et toutes tendances politiques confondues, suivrait avec une grande attention les échanges que générerait une telle concertation. Faisant preuve d'un courage sans égal depuis le début de la crise puisqu'elle n'a pas écouté les appels à la violence que certaines personnalités lui lançaient à travers les médias ou les réseaux sociaux, la société civile aurait enfin le sentiment d'être impliquée dans la recherche de solutions pérennes aux difficultés présentes.

Voyons si ces idées de simple bon sens sont, ou seront par-tagées.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les élus de la Sangha optent pour les descentes parlementaires groupées



Les députés de la Sangha en réunion (Adiac)

L'idée a été retenue au cours d'une réunion des députés du département tenue le 10 février, à Brazzaville.

Réunis au sein du Collectif des députés du département de la Sangha que dirige, pour la 14e législature, le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni, les élus du peuple de cette partie du pays ont convenu d'organiser des descentes parlementaires groupées.

L'idée a été émise par le président de ce Collectif qui pense que « cette manière de s'organiser pourrait donner la possibilité à chaque député de connaître les problèmes réels que vivent les neuf circonscriptions que compte le département ».

Par ailleurs, Léonidas Mottom Mamoni a insisté sur l'esprit de solidarité et d'entraide qui doit caracté-

riser les membres de ce collectif. « Nous devons agir ensemble pour donner suite aux doléances de nos mandants et à divers problèmes qui se poseraient à nous au cours de notre mandature. L'union fait la force, dit-on. Lorsqu'une situation concernant l'une des circonscriptions de la Sangha est posée au gouvernement par le Collectif des députés, l'exécutif en donne plus de poids. C'est cela notre mission », a-t-il insisté.

Le président du Collectif a été soutenu, dans ce sens, par le doyen des députés de la Sangha, René Dambert Ndouane, qui, pendant près d'une trentaine de minutes, a présenté aux nouveaux élus du peuple comment fonctionnait le Collectif pendant la treizième législature.

En outre, René Dambert Ndouane a informé la plénière que l'objectif à terme est de convoquer une as-

semblée générale des parlementaires de la Sangha (sénateurs et députés) comme cela était le cas pendant la treizième législature. Afin, a-t-il renchéri, de mettre en place le bureau du Collectif des parlementaires de la Sangha.

Dans le même ordre d'idées, a-t-il ajouté, les sénateurs ont déjà mis également en place leur bureau, en attendant la tenue de l'Assemblée générale des parlementaires. C'est dire, a-t-il conclu, que le travail se fait de tous les deux côtés car ils sont tous animés par un même idéal.

Notons que le bureau du Collectif des députés de la Sangha est composé de trois membres, à savoir le président : Léonidas Carrel Mottom Mamoni ; le vice-président : Pierre Christian Minda et la secrétaire : Adélaïde Rufine Chisso.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Roger Ndokolo à coeur ouvert

De passage à Brazzaville où il y a séjourné pendant quelques jours, le président de l'Union pour la refondation républicaine, parti du centre, a bien voulu répondre aux questions des Dépêches de Brazzaville. Dans cette interview, il présente sa vision du « nouveau Congo » en insistant sur la gouvernance financière et économique ; ainsi que les réformes des entreprises étatiques et paraétatiques

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Congolais de la diaspora et chef d'un parti politique, vous suivez avec attention l'actualité nationale en cette période où le pays fait face à une crise économique et financière. Comment appréciez-vous les réformes entreprises par le gouvernement ?

Roger Ndokolo (R.N.) : Dans le cadre de la réflexion menée par notre parti sur les perspectives de la relance de notre économie, il était important de mettre en pratique les mesures de sortie de crise annoncées par le chef de l'Etat en fin d'année dernière. Cette feuille de route émanant du sommet de l'Etat devient à la fois le guide, la boussole, le creuset d'une gestion efficace et de la moralisation des environnements institutionnels connus jusqu'alors, avec leurs grammes et leurs contraintes propres, configurant les intérêts affectifs à tenir pour une telle conduite plutôt que telle autre.

L.D.B. : Avez-vous un schéma à proposer aux autorités congolaises pour la sortie de la crise ? Pensez-vous que la réduction du train de vie envisagée constitue l'une des pistes de solutions ?

R.N. : Nos propositions s'inscrivent dans le respect de nos institutions : du chef de l'Etat vers le chef du gouvernement. En accord avec le président Denis Sassou N'Guesso, il nous faudrait rompre avec la corruption, la fraude, la concussion, le trafic d'influence, le laxisme. Ce sont des maux intrinsèquement liés aux individus et aux responsables politiques eux-mêmes. Veillons de manière à ce que les enjeux industriels, financiers et politiques étroitement liés soient placés sous le contrôle de la démocratie et des citoyens pour éviter toute dérive préjudiciable à la collectivité. Ce programme exige des pouvoirs publics d'adopter en priorité un comportement exemplaire. Ainsi, la réduction des dépenses improductives ou somptuaires de l'Etat s'impose pour redonner confiance à l'ensemble de notre peuple.

Faut-il continuer à engloutir les deniers publics pour certaines missions à l'étranger composées de délégations pléthoriques où, quelquefois, la présence de l'homme d'Etat n'est pas utile, par exemple ? De même, est-il vraiment nécessaire d'attribuer systématiquement des véhicules de fonction, des chauffeurs, à des élus, hauts dignitaires de l'Etat et

une garde militaire, telle que pour nos parlementaires, par exemple ? Leur sécurité est-elle menacée dans un pays de paix comme le nôtre ? Ne pouvons-nous pas faire abstraction de certaines nominations, entre autres des conseillers, des hauts fonctionnaires de l'Etat, sans y adjoindre pour autant le titre « rang de ministre » ? Non ! Il nous faudrait impérativement le changement « des règles du jeu » si l'on veut faire évoluer les comportements.

L.D.B. : Quelle est votre vision, à court, moyen et long termes pour voir le Congo sortir de la dépendance pétrolière ?

R.N. : La baisse des cours du pétrole est un des facteurs qui devrait conduire, à terme, à une réorientation des activités productives de notre pays. C'est l'ensemble du tissu économique et social qui est en question mais également la qualité de nos institutions. Il faut produire les richesses de manière plus sobre et écologique puis les redistribuer plus équitablement.

L.D.B. : On parle de la diversification de l'économie congolaise. Quels peuvent être, à votre avis, les secteurs sur lesquels doit reposer cette mutation quand on sait que cela intègre les recommandations formulées par les institutions de Bretton Woods, notamment le FMI et la Banque mondiale ?

R.N. : Notre pays abrite, depuis la fin de l'année dernière, les négocia-



Roger Ndokolo

tions soutenues entre les institutions économiques internationales et le gouvernement. La relance du Congo exige une croissance diversifiée et constante. Celle-ci repose sur des secteurs hors pétrole à mettre en valeur. Nous pensons à intensifier l'économie verte pour une agriculture écologique, en encourageant l'économie circulaire. Le Congo, depuis les sommets sur le climat de Copenhague, Paris, Casablanca et Bonn, réitère son engagement pour la lutte contre le réchauffement climatique. Brazzaville est le siège du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Autant d'actions pour soutenir l'économie verte. Etant membre des Congolais de l'étranger, nous proposons

également la participation active des hommes et des femmes de la diaspora à la relance de l'économie.

L.D.B. : Sur le plan politique, quelles sont les réformes souhaitées pour consolider la démocratie et la paix au Congo ?

R.N. : Le Congo, aujourd'hui, assure la sécurité et la stabilité de la sous-région. Nos institutions fonctionnent dans la mise en place progressive de la Nouvelle République. Gardons-nous d'attiser des haines de géopolitiques inutiles dont nous aurons tous à supporter les conséquences. Nous démarrons dans l'ère de la « Rupture » préconisée par le chef de l'Etat ; soutenons l'application de ces préconisations. Notre parti les soutient en appelant sans relâche à l'esprit du « Mbongui », en refus de la montée des démons du tribalisme et du régionalisme qu'alimente le sentiment d'injustice et d'exclusion de tout Congolais où qu'il se trouve dans le monde.

L.D.B. : Vous considérez-vous comme un homme d'ambitions ou d'actions ?

R.N. : J'ai milité aux côtés de leaders politiques dont la seule ambition a toujours été l'amélioration du bien-être de leur peuple. J'ai accepté de rentrer en politique pour suivre leur idéal. Je suis un homme de missions et non un homme d'ambitions.

La Rédaction

LE FAIT DU JOUR

Bruxelles-Kinshasa: comme il y a 58 ans?

La Belgique et son ancienne colonie, la République démocratique du Congo, savent se rendre des coups. Et c'est dans ce créneau que les deux pays situent le cœur de leurs relations tumultueuses. La fermeture que l'on suppose temporaire des structures de délivrance des visas pour aller d'un pays à l'autre n'est qu'un épisode parmi tant d'autres de ce qui, à bien des égards, est quelque chose que les us diplomatiques finissent par arrondir.

Cela a commencé il y a bien longtemps. Mais plantons le décor à partir du 30 juin 1960, quand il fut le cas pour l'ex-puissance colonisatrice de laisser enfin les habitants du Congo belge se choisir leur destin. Ce fut une

période de joie, pourtant, mais aussi de douleur, pour « le mot de trop » imputé au Premier ministre Emery Patrice Lumumba quand il dénonça, au cours de la cérémonie d'indépendance, le système inique de la colonisation.

Cette vieille histoire, malheureusement, remonte en surface au rythme des humeurs des officiels des deux pays. On pourrait l'assimiler à la fréquence des eaux de la rivière qui baigne Kinshasa, le fleuve Congo. Elles montent, retombent selon les saisons, mais toujours passent à grande vitesse ou non les jacinthes, en suivant le couloir où elles peuvent poursuivre leur chemin comme elles le font depuis la nuit des temps. Un temps, s'élèvent des bancs de

sable qui donnent à croire, de l'autre côté de la rive droite du fleuve, que l'on pourrait faire Kinshasa à pied, et vice-versa, un temps, la nappe d'eau reprend ses droits, abondante, poissonneuse, voyageuse.

Imagine-t-on, un jour, que Kinshasa et Bruxelles suspendent leurs relations diplomatiques ? Sans doute non, mais les frictions, quand elles deviennent trop fortes de part et d'autre, peuvent être de nature à provoquer des conséquences fâcheuses. L'histoire des deux pays est imprégnée des mauvais souvenirs, comme bien souvent entre tous les empires coloniaux et leurs anciennes possessions territoriales.

De toutes ces frictions, on sait

que la politique n'est jamais loin. Plus les échéances électorales approchent en République démocratique du Congo, plus le droit de regard que revendique le royaume de Belgique sur son ancienne colonie (le mot fut attribué à Karel De Gucht, ministre belge des Affaires étrangères en 2010, lors d'un voyage en Chine) va gripper la machine politico-diplomatique entre les deux pays.

On ne peut en mesurer les effets à court, moyen et long termes, quand même, cela est aussi indéniable, la relation (familiale) entre les citoyens belges et Rd-Congolais, profonde, dépasse la rigueur des intérêts politico-stratégiques de leurs gouvernants.

Gankama N'Siah

CONGO-CHINE

Xia Huang promet d'être le fervent défenseur de la coopération entre les deux pays

Arrivé en fin de mandat, le diplomate chinois, satisfait des relations diplomatiques sino-congolaises, a pris l'engagement, le 8 février à Brazzaville, de les défendre inlassablement, quoi qu'à distance désormais.

L'ambassadeur de Chine au Congo a pris son engagement au cours d'une séance de travail conjointe, à valeur d'au revoir, avec le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, et son collègue des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo.

« Je partirai, mais soyez rassurés que, tant en Chine que dans d'autres pays du monde, je serai un fervent défenseur des relations entre la Chine, mon pays, et le Congo, qui reposent sur la politique, l'économie, le social et qui vont dans l'intérêt de nos deux peuples », a souligné le diplomate chinois.

Ayant été au centre de cette coopération pendant deux ans, Xia Huang dit avoir bien accompli sa mission diplomatique au Congo. Il s'engage à défendre

mettre à celle-ci d'aller au-delà des limites de ce qu'elles sont aujourd'hui, pour l'intérêt des deux pays.

de cette coopération est très longue. S'il nous était permis de faire l'inventaire de tous ces projets réalisés ou en

Je pense que ces deux années étaient très fructueuses pour cette coopération qui va très grandissante. Je suis très confiant en l'avenir de ces relations, appelées à être toujours vigoureuses et fructueuses dans l'intérêt de nos deux pays et de nos peuples », a souligné Xia Huang.

Comme auprès du chef de l'Etat et de certains membres du gouvernement à qui il est allé faire ses adieux, le diplomate chinois a toujours témoigné sa gratitude envers les Congolais, pour leur hospitalité à son égard durant les deux ans qu'il a passés au Congo. « Je partirai, mais l'ambassade de Chine à Brazzaville travaillera pour rendre toujours plus dynamiques nos relations bilatérales », a-t-il renchéri.

A leur tour, les ministres Jean-Jacques Bouya et Calixte Nganongo ont salué son dynamisme, pour avoir été dans tous les fronts pour rendre plus fructueuse cette coopération.

Firmin Oyé



Xia Huang brandissant le tableau d'art, cadeau offert par les deux ministres, le 8 février à Brazzaville (Adiac)

cette coopération dans les meilleurs habitats, en vue de per-

« La liste des projets que nous avons réalisés dans le cadre cours d'exécution, cela nous prendra beaucoup de temps.

BANQUE

La Société générale va développer ses activités au Congo

Le directeur délégué de la zone Afrique, méditerranée et outre-mer de la Société générale, Yann de Nanteuil, a exprimé le 9 février à Brazzaville au président Denis Sassou N'Guesso la volonté de son institution d'étendre ses activités en Afrique, particulièrement en République du Congo.

« Le deuxième objectif, c'était d'afficher la forte volonté de la Société générale de se développer en Afrique où elle opère depuis plusieurs décennies. Au Congo, la Société générale existe depuis cinq ans avec la volonté de participer au financement des projets de développement de ce pays », a déclaré Yann De Nanteuil.

Malgré la crise qui frappe durement l'économie congolaise, la Société générale entend contribuer à la remontée de celle-ci à travers le financement des projets ayant un grand impact sur le développement du pays.

« Aujourd'hui, la Société générale au Congo, c'est 110 milliards de francs CFA de crédits faits aux Congolaises et aux Congolais, aux artisans et à des petites et moyennes entreprises, à des familles pour pouvoir financer leurs projets. Cette volonté de financer les projets de chacun dans le pays participe également à ce développement », a indiqué le directeur délégué de la Société générale pour la région Afrique.

« Il n'y a pas de développement sans inclusion financière. Malgré la crise, la Société générale a augmenté ses crédits au Congo, l'année passée. Elle a fait 3,5%, alors que le marché bancaire réduisait globalement le montant des crédits du fait de la crise. Notre volonté, c'est de pouvoir participer au développement du pays malgré les moments difficiles. On arrive à aider au maximum, mais toujours en maîtrisant les risques. Le pays doit avoir un secteur financier solide pour l'aider dans son rebond économique », a-t-il ajouté.

Christian Brice Elion

ENTREPRENEURIAT

Un « management meeting » pour accompagner les jeunes

Le forum organisé du 9 au 10 février à Brazzaville, à l'initiative de l'association «Lisanga 242» a permis aux jeunes candidats à l'entrepreneuriat de limer leur démarche de projets, et de découvrir des institutions capables de servir de passerelles.

Sur le thème « La vie des jeunes entreprises au Congo », le management meeting, entendu comme « une réunion des dirigeants », a réussi à rassembler non seulement des jeunes désireux de corser leur conception, mais aussi des experts dans différents domaines de l'entreprise. En optant pour ce genre de réunions, «Lisanga 242» et ses partenaires ont voulu offrir un cadre d'échange direct entre les responsables politico-économiques et sociaux, et les jeunes cadres actifs, les entrepreneurs ou porteurs de projets ainsi que les étudiants finalistes identifiés.

En huit sous-thèmes et pendant deux jours, des sujets allant du choix de la forme juridique de l'entreprise, du secteur d'activités, du financement et d'opportunités d'affaires, ont été présentés et débattus avec véhémence.

Si l'initiative peut s'honorer d'avoir tenu le pari de renforcer les capacités des jeunes sur les questions entrepreneuriales et de recherche d'emploi, elle a aidé à soutenir une plus-value au processus de l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'une nouvelle culture entrepreneuriale au Congo.

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, qui



Yvonne Adélaïde Mougany et Ulrich Mickkya (au centre), à l'ouverture des travaux (Adiac)

a ouvert les travaux, le 9 février, a appelé les jeunes à la responsabilité et au changement de paradigme, tout en encourageant l'initiative de «Lisanga 242».

« C'est plus qu'une nécessité urgente, en particulier dans les circonstances actuelles et raisonnablement prévisibles, d'encourager nos jeunes à devenir des entrepreneurs, en d'autres termes, les acteurs du changement pour eux-mêmes, d'abord, pour la nation ensuite, pour la société, enfin », a-t-elle déclaré.

Plus de sept cents jeunes ont pris part aux débats pendant les deux jours. Un pari gagné, à en croire Ulrich Mickkya, secrétaire général de cette association. « Au début, nous avons établi à envi-

ron trois cents participants. Mais dès le premier jour, nous avons reçu cinq cents personnes. Cela prouve que le secteur de l'entrepreneuriat intéresse de plus en plus les jeunes qui veulent en savoir davantage », a-t-il souligné.

Pour Ulrich Mickkya, ce management meeting est désormais inscrit dans l'agenda de «Lisanga 242», dont l'objectif fondamental est de constituer « une jeunesse au rendez-vous de sa destinée ». L'édition suivante aura lieu l'année prochaine sur un autre thème. L'association espère, à cette occasion, recevoir plus de partenariats afin d'aider les jeunes à saisir les opportunités que confère la création d'entreprises.

Quentin Loubou

EDUCATION DANS LE MONDE

Cinquante-neuf millions d'enfants analphabètes dans les pays en conflit

Dans une nouvelle étude publiée à la veille de la Conférence d'annonces de contribution du Partenariat mondial pour l'éducation, l'Unicef annonce avoir besoin d'environ un milliard de dollars pour ses programmes d'éducation.

La somme sollicitée permettra au Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) de prendre en charge la situation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans, vivant dans les pays touchés par des conflits ou des catastrophes naturelles. Car, près de trois enfants sur dix, soit cinquante-neuf millions d'entre eux sont analphabètes, ce qui est trois fois supérieur au taux mondial, estime cette agence onusienne. Parmi les pays touchés par ce fléau, il y a le Niger, le Tchad, le Soudan du Sud et la République centrafricaine, qui connaissent tous une instabilité de longue date et une pauvreté importante. Leurs taux d'analphabétisme parmi les jeunes sont les plus élevés : respectivement 76 %, 69 %, 68 % et 64

% des jeunes de 15 à 24 ans ne savent pas écrire ou lire.

« Ces chiffres nous rappellent cruellement les effets tragiques de ces crises sur l'éducation des enfants, leur avenir, la stabilité et la croissance de leur économie et de leur société. Un enfant non scolarisé qui devient un jeune analphabète dans un pays déchiré par un conflit ou détruit par des catastrophes risque de ne pas avoir beaucoup de perspectives », s'inquiète la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore.

En effet, cette nouvelle étude se fonde sur les taux d'analphabétisme de l'Unicef dans les vingt-sept pays en situation d'urgence, mentionnés dans l'appel en faveur de l'action humanitaire

pour les enfants, lancé par cette institution pour 2018. L'analyse souligne également que les filles et les jeunes femmes sont les plus désavantagées en matière de lecture et d'écriture, 33 % de celles qui vivent dans les pays en situation d'urgence contre 24 % des garçons n'ayant acquis aucune base dans ce domaine.

« Pourtant, bien qu'elle contribue à égaliser les chances des enfants et des jeunes les plus vulnérables, l'éducation demeure très insuffisamment financée. À l'heure actuelle, seuls 3,6 % du financement de l'aide humanitaire servent à dispenser un enseignement aux enfants vivant en situation d'urgence, ce qui en fait l'un des secteurs les moins financés par les appels huma-

nitaires », indique le communiqué de presse de l'Unicef.

Donner aux jeunes analphabètes la possibilité d'apprendre

L'Unicef s'engage à consacrer environ un milliard de dollars par an aux programmes d'éducation au cours des quatre prochaines années. Cette agence de l'ONU a lancé récemment un appel humanitaire de neuf cents millions de dollars en faveur de l'éducation dans les pays touchés par des conflits et des catastrophes naturelles. Elle demande fermement aux gouvernements et autres partenaires de prendre les mesures nécessaires pour remédier à la crise éducative touchant les enfants et les jeunes vivant en situation d'urgence. Cela en assurant, entre autres, l'accès des jeunes enfants à des programmes

d'éducation préscolaire de qualité qui favorisent leur développement et les préparent à poursuivre leur apprentissage tout au long de leur enfance. L'Unicef les invite également à donner aux jeunes analphabètes la possibilité d'apprendre à lire et à écrire et de poursuivre leur éducation par des programmes d'enseignement alternatifs ou accélérés, spécialement conçus à cet effet ; ainsi qu'à investir davantage dans l'éducation, en particulier pour les enfants et les jeunes les plus défavorisés.

« L'avenir d'un enfant peut dépendre de l'éducation. Pour que tous les enfants bénéficient pleinement des bienfaits de l'apprentissage, il est essentiel qu'ils disposent d'un enseignement de la meilleure qualité possible, le plus tôt possible », a conclu la directrice générale de l'Unicef.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE L'INCIVISME

Une campagne citoyenne au bénéfice des élèves

L'ONG Initiative pour le changement et le progrès (ICP), que préside Crépin Okimango Kouesso, a lancé l'opération, le 9 février, dans les écoles de la ville capitale.

La campagne de citoyenneté en faveur des élèves vise à lutter contre les actes inciviques devenus monnaie courante dans bon nombre d'établissements scolaires à Brazzaville. Pour ce faire, l'ONG ICP invite les jeunes à « adopter un comportement civique », comprendre leur responsabilité face aux biens communs.

« Auprès des jeunes collégiens et lycéens, nous voulons la prise de conscience, le respect de l'intérêt général. Les citoyens sont des usagers de l'espace public (...) Nous ne voulons pas une société aseptisée mais une vie harmonieuse... », a déclaré Crépin Okimango Kouesso.

Cette organisation non gouvernementale (ONG) veut initier un guide du civisme pour rappeler les règles élémentaires de respect en collectivité et les mesures mises en place afin d'inciter les jeunes à les observer. Elle entend aussi leur inculquer les valeurs de la République, de mixité sociale et du vivre ensemble en les faisant lire, réfléchir et agir dans le cadre de séances de travail ou de projets solidaires.

« Nous ne voulons plus que les jeunes aillent à la dérive. Ils doivent prendre conscience des valeurs de la République. Nous avons, d'ailleurs, un partenariat portant sur la citoyenneté avec le ministère de la Jeunesse », a argué Crépin Okimango Kouesso.

Dépourvue de moyens financiers mais pleine d'ambitions, l'ONG ICP, hormis Brazzaville, tient à étendre son action dans toutes les écoles du pays.

Fortuné Ibara

DROITS DE L'HOMME

Des ONG renforcent leurs capacités

Plusieurs organisations de la société civile parmi lesquelles l'Observatoire congolais des droits de l'homme, le Cercle uni des droits de l'homme et culture de paix ont participé, du 9 au 10 février à Brazzaville, à un atelier de renforcement des capacités en matière des droits de l'homme sur le thème « Les défenseurs des droits humains dans un contexte de post-conflit. Quelles missions ? ».

Pendant deux jours, ces organisations ont échangé sur les droits humains, notamment les missions traditionnelles et même conjoncturelles qui leur sont dévolues dont celles d'accompagner les citoyens à se reloger, se réinsérer dans la société, les héberger après qu'ils ont quitté leurs villages, réinsérer leurs enfants dans le système éducatif, surtout dans le contexte actuel, etc.

« Il s'agira également au cours de cette rencontre, de voir comment ces organisations ont mené leurs actions dans le passé et acquérir de nouvelles connaissances afin que celles-ci puissent aller de l'avant. », a expliqué le coordonnateur de cette rencontre, le Pr Auguste Miabéto, président de la fondation Niosi, lors de l'ouverture de l'atelier.

Jean Jacques Koubemba

RAPATRIEMENT VOLONTAIRE

Des réfugiés rwandais refusent de regagner leur pays

Les Hutus en exil au Congo s'opposent à toute option de rentrer au Rwanda, estimant qu'ils n'ont aucune garantie de sécurité, une fois arrivés chez eux, et voudraient que la responsabilité du génocide soit établie afin qu'ils rentrent en toute quiétude.

Réunis au sein d'une association dénommée « Espoir », les réfugiés rwandais au Congo se sont prononcés sur leur situation, le 9 février à Brazzaville, lors d'une conférence de presse. Méthodiquement, ils ont tenté, films à l'appui, de justifier leur refus de regagner le Rwanda, malgré la cessation de leur statut depuis le 31 décembre 2017. Ces Hutus ont rappelé qu'ils ont fui leur pays à cause des guerres ethniques qui les opposaient aux Tutsis qui dirigent le pays aujourd'hui.

Pour cette association, dirigée par Jean-Bosco Mugemana, en dépit des appels de la communauté internationale leur demandant de rentrer au pays, au niveau national, les acharnements contre eux sont encore pressants, les obligeant à ne pas y retourner.

« Ayant encore des séquelles, nous refusons catégoriquement de tomber dans le piège du régime de Kigali, de prendre toute pièce d'identité délivrée par le gouvernement rwandais qui est notre persécuteur. Nous estimons que le Rwanda de Paul Kagamé n'est pas en mesure de nous protéger », ont-ils affirmé dans un mémo-

randum de vingt-deux pages. Ces Rwandais rejettent en bloc la proposition de s'offrir des passeports de leur pays comme proposé, pour leur faciliter le retour. « Il est clair que prendre ce passeport ou autres documents délivrés

«Le caractère essentiellement volontaire du rapatriement doit être respecté dans tous les cas, et aucun réfugié ne peut être rapatrié contre son gré »

par le régime de Kigali est un piège, surtout que les acteurs de ces massacres n'ont jamais été jugés pour leurs actes. C'est donc un moyen pour faire disparaître les témoins et les traces de ces actes inhumains qu'ils ont commis pendant le génocide du Rwanda et dans l'ex-Zaïre », ont-ils martelé.

Aussi estiment-ils, par ailleurs, qu'accepter de prendre ces documents administratifs est

une façon de leur imposer un rapatriement forcé. Une démarche qu'ils jugent contraire à l'article V alinéa 1, de la Convention de l'Organisation de l'union africaine de 1969 relative aux réfugiés. Cet article, qu'ils ont cité à la presse, stipule que « le caractère essentiellement volontaire du rapatriement doit être respecté dans tous les cas, et aucun réfugié ne peut être rapatrié contre son gré ».

Témoignant leur gratitude à l'endroit du chef de l'Etat congolais, ainsi que l'hospitalité des Congolais, les exilés rwandais se sont de tout de même interrogés sur « cette forme d'acharnement » alors que, selon eux, dans d'autres pays de la sous-région où ils se sont réfugiés, ils ne subissent pas le même sort.

En conclusion, les réfugiés rwandais plaident au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, à Genève, et au secrétaire général de l'ONU pour que leur statut de réfugié soit maintenu. Au gouvernement congolais, ils demandent de bien appliquer les conventions nationales et internationales relatives aux réfugiés. Le cas échéant, que le Congo lance un appel aux autres pays membres pour qu'ils y soient transférés.

Firmin Oyé

MTN Business

Choisissez le forfait adapté à votre Business

Avec *MTN Forfait Pro*



- Maîtrise parfaite du budget de communication de votre Business ;
- Gestion centralisée et autonome de l'ensemble de vos forfaits mobile ;
- Jusqu'à 600 min d'Appel, 600 MB d'internet et 600 SMS par mois.

everywhere you go

MTNBusiness.CG@mtn.com *100# Ok



FORCE PUBLIQUE

Plus d'auxiliaires de police dans les commissariats

La décision est du directeur général de la police, le général Jean François Ndengué, dans une circulaire adressée, le 7 février, aux directeurs centraux et départementaux, ainsi qu'aux commissaires centraux.

« Il m'a été donné de constater que, malgré les mises en garde récurrentes, les personnels auxiliaires de police continuent à être utilisés dans vos structures respectives. Ceux-ci affichent souvent, dans leurs actes, des comportements qui sont de nature à détériorer les relations entre notre corporation et la population », a écrit le directeur général de la police. Et d'ajouter : « Aussi, je vous enjoins de libérer tous les auxiliaires qui sont sous vos ordres et de mettre définitivement un terme à cette pratique dans un délai de quarante-huit heures », poursuit la circulaire, précisant que les contrevenants seront exposés à des sanctions disciplinaires.

Une mesure sans nul doute salubre pour une grande partie de la population congolaise qui s'inquiétait de ces jeunes, souvent sans éthique de la profession. Selon des témoignages, les auxiliaires de police étaient, en effet, à l'origine de plusieurs bavures dans les quartiers, car ne respectant absolument personne sauf leurs propres chefs. Récemment, ils ont même agressé un officier supérieur de la force publique au quartier Ngamakosso, à Talangaï, malgré le fait que celui-ci s'est présenté à eux. Ces jeunes, pour la plupart des brigands, rançonnaient parfois des paisibles citoyens lors de leur patrouille et n'hésitaient pas à les agresser physiquement lorsqu'ils faisaient de la résistance. Au quartier Massengo, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, un auxiliaire de police avait causé un accident de circulation qui a coûté la main du conducteur du véhicule de commerce, en octobre 2017.

En revanche, le départ des auxiliaires de police ne serait peut-être pas bien apprécié dans certains quartiers de Brazzaville comme Petit-chose, Domaine, Ngamakosso et autres, où règne le phénomène des « bébés noirs ». En effet, dans ces quartiers, l'implication des auxiliaires de police dans les patrouilles de routine a permis de réduire ce phénomène. De plus, avec le départ de près de trois cents agents de police qui font valoir leurs droits à la retraite, cette année, les autorités devraient également songer à renforcer leurs effectifs.

Parfait Wilfried Douniama

SCIENCE

Rareté des femmes aux échelons supérieurs de prise de décisions

Le constat fait par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a été publié dans un communiqué de presse, en prélude à la célébration de la journée internationale des femmes et des filles de science, le 11 février de chaque année.

La journée internationale des femmes et des filles de science permet de rappeler le rôle essentiel de ces dernières dans la communauté scientifique et technologique. Celles-ci demeurent rares aux échelons supérieurs de la recherche et de la prise de décision en science, explique le communiqué de l'Unesco, qui poursuit qu'elles continuent à être exclues. « Au moins 30% des chercheurs dans le monde sont des femmes. Les grands défis de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qu'il s'agisse de la santé ou du changement climatique, demandent de former un maximum de talents. C'est pourquoi, il est impératif d'augmenter le nombre de femmes actives dans le domaine scientifique. La diversité dans la recherche élargit le bassin de chercheurs talentueux, apportant ainsi de nouvelles perspectives, du talent et de la créativité », indique le document.

La directrice de l'Unesco, Audrey Azoulay, et celle de l'exécutif d'ONU-Femme, Phumzile Mlambo, ont souligné que leurs institutions continueront à s'investir au sein des Nations unies, avec tous leurs partenaires, pour assurer la représentativité la plus équitable des femmes et des filles afin qu'elles aient accès à toutes les opportunités pour prospérer dans les disciplines scientifiques et contribuer aux découvertes qui définiront leur avenir. D'après les deux dirigeantes, l'égalité des genres dans le domaine scientifique appelle à lever les nombreux obstacles qui se dressent devant les filles et les femmes, à l'école et dans l'environnement professionnel. Ceci exige de corriger les attitudes qui freinent l'accès des femmes aux disciplines scientifiques, en éliminant également les stéréotypes sexistes.

Les images véhiculées sur les réseaux sociaux dans les manuels scolaires et dans la publicité empêchent encore un trop grand nombre de jeunes femmes de s'imaginer scientifiques, innovatrices, inventeuses, ingénieures ou exploreuses, soutiennent-elles.

Lydie Gisèle Oko

Près de 300 policiers admis à la retraite en 2018

La cérémonie d'adieu aux armes s'est déroulée, le 10 février, à l'École nationale supérieure de police, en présence du directeur général de la police, le général Jean François Ndengué, ainsi que d'autres membres du conseil de commandement.

Ils sont au total 299 agents dont des officiers et sous-officiers admis à faire valoir leurs droits à la retraite, à compter du 31 décembre 2017. Cinquante d'entre eux ont participé à la cérémonie marquée, entre autres, par la restitution symbolique des attributs et la remise des témoignages de satisfaction. En effet, ces agents ayant marqué de leur empreinte l'histoire récente de la police nationale congolaise, ont atteint la durée de leur service et/ou de leur limite d'âge. S'exprimant au nom des 299 policiers désormais retraités, le colonel Jean Claude Mabiala a rappelé que cette cérémonie, sanctionnant la fin de leur carrière de soldat, est un grand moment où la joie côtoie l'amertume. C'est ainsi qu'il a traduit leur reconnaissance à l'endroit de la nation qui a mis les moyens nécessaires pour la réussite de leurs multiples formations et séminaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. « La cérémonie de ce jour est le signal parfait de la reconnaissance de la nation pour tous les services rendus. A tous les collègues encore en activité, nous vous souhaitons bon vent alors dans la discipline, le respect, l'obéissance, l'abnégation, la rigueur dans le travail, le respect du bien public mis à disposition, la formation, l'instruction, pour atteindre les résultats escomptés. Nous restons dis-



Le général Jean François Ndengué posant avec un échantillon de cinquante agents retraités. Adiac ponibles et sensibles à toutes vos consultations à notre endroit », a-t-il déclaré.

Se félicitant de l'étroite collaboration avec la population dans la mise en œuvre du principe de la police de proximité, le colonel Mabiala lui a demandé pardon pour les éventuelles bavures, les abus du pouvoir, ou tout autre débordement parfois avec violence car, a-t-il dit, aucune œuvre humaine n'est parfaite. Il espère enfin que leurs collègues encore en fonction sauront redresser ces insuffisances en renforçant davantage cette collaboration pour que règnent la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national.

Accompagner les retraités dans la réalisation de leurs projets

Après trente-sept ans de service au sein de la force publique, le colonel Gérard Bakalé qui a rangé aussi sa tenue, garde quelques souvenirs. « Trop de souvenirs, c'est énorme. Le plus grand de tous, c'est d'avoir imprimé un rythme au niveau de l'Égypte, en permettant aux candidats congolais d'être plus nombreux, parce qu'auparavant il n'y avait qu'un seul. Le travail que j'ai réalisé en 2007 et 2009 a

augmenté le quota des Congolais en Égypte. Je demande à ceux qui sont restés de respecter la nature, de respecter l'homme, de ne rien prendre qui puisse faire que la force publique soit disqualifiée », a conseillé cet ancien sous-préfet.

Présidant la cérémonie, le directeur général de la police a souligné que le départ de ces agents pour la retraite n'était pas un adieu. Il s'agit, d'après le général Jean François Ndengué, d'un au revoir puisque de façon judicieuse, toutes les entités de la police recourront à leur expérience. Il les a assurés de la sollicitude de cette composante de la force publique qui les accompagnera dans la réalisation de leurs projets de retraite. « Anciens officiers et sous-officiers de la police nationale, la retraite, temps de repos, est aussi, grâce au recul et à la distance, un moment propice à la réflexion, notamment à la meilleure façon de conduire sa vie, de servir son pays et ses compatriotes. Donc, ceux qui restent en activité gagneront à vous fréquenter pour bénéficier du fruit de vos méditations et de votre sagesse », a fait savoir le directeur général de la police.

P.W.D.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Don d'ouvrages et du matériel informatique à la grande bibliothèque

Un lot de mille cinq cent onze livres, quatre ordinateurs, quatre disques durs et quatre cartes graphiques a été réceptionné par le recteur Jean-Rosaire Ibara, le 9 février à Brazzaville, de la part de l'Agence de la coopération internationale de la Corée du Sud (KOICA).

Le don de KOICA a été transmis par l'ambassadeur de Corée du Sud au Congo, avec résidence à Kinshasa, Kwon-Ki Chang. Accomplissant ce geste, il a signifié qu'il n'y a pas de développement sans enseignement, aussi a-t-il espéré que ce don servira à offrir aux étudiants un excellent moyen d'acquérir des connaissances. « Je crois que cette collaboration entre la République de Corée et la République du Congo sera plus renforcée que jamais », a-t-il conclu.

Réceptionnant le matériel au nom du ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, le secrétaire général adjoint, chef de département Europe, Asie et Océanie, Albert Nkoua, a remercié le gouvernement coréen à travers la KOI-



Le secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères remettant un échantillon du don au recteur de l'université Marien-Ngouabi par (Adiac)

CA. « Il s'agit pour nous d'une preuve supplémentaire des relations qui existent entre la République du Congo et la République de Corée », a-t-il déclaré, avant de le transmettre, à son tour, au recteur de l'université Marien-Ngouabi, Jean-Rosaire Ibara. A signaler que l'acte de remise de

ce don a été signé, pour la partie congolaise, par le vice-recteur de l'université Marien-Ngouabi, chargé de la recherche et de la coopération, le Pr Paul Louzolo Kimbembe, et pour la partie coréenne, par Sae Chul OH, directeur pays de la KOICA.

Guillaume Ondzé



GIGA POMBA
Plus de Gigas, plus de temps
de connexion
***121*4#**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

CRISE LIBYENNE

Emmanuel Macron rend responsables l'Europe et les États-Unis

Le président français a fait, récemment en Tunisie, une critique de principe de l'intervention de l'Otan, en 2011, à laquelle son pays a pris une part importante.

Le 15 septembre 2011, le chef de l'Etat français, Nicolas Sarkozy, et le Premier ministre britannique, David Cameron, décidaient de «libérer le peuple libyen du dictateur Mouammar Kadhafi» selon leurs termes. Depuis, la Libye est plongée dans le chaos, en quête de sécurité et de stabilité politique, en proie à la division ainsi qu'aux tensions claniques et rivales. Le pays est devenu une source de déstabilisation de l'Afrique, instaurant des trafics d'armes à l'échelle continentale, abritant des foyers djihadistes, de passeurs de migrants et des réseaux d'esclavage de migrants.

A l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Emmanuel Macron a rompu le consensus politique franco-français, qui a longtemps entouré l'initiative du président français de l'époque, Nicolas Sarkozy, d'enrôler l'Otan et la communauté internationale. Il a critiqué la décision de Nicolas Sarkozy et de l'Otan, en ces termes : «L'Europe, les États-Unis et quelques autres ont une responsabilité dans la situation actuelle en Libye [...] . L'idée qu'on règle la situation d'un pays de façon unilatérale et militaire est une fausse idée ». Poursuivant : « Je n'oublie pas que plusieurs ont décidé qu'il fallait en finir avec le dirigeant libyen sans qu'il y ait pour autant de projet pour la suite ».

Pour Emmanuel Macron, les Occidentaux en général, et la France en particulier, ont «collectivement plongé la Libye, depuis ces années, dans l'anomie, sans pouvoir régler la situation ». A la fin de son dernier mandat, Barack Obama avait reconnu que l'«épisode libyen a été la pire erreur de [s]on mandat». Un rapport du parlement britannique avait déjà été commis, fustigeant les raisons et les conséquences de l'envoi des forces militaires de l'Otan en Libye, qualifiant «les conséquences de cette expédition militaire d'un autre temps».

Pour Bélih Nabli, directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques, «en ne se limitant plus à la protection des civils, mais en cherchant la chute du régime de Mouammar Kadhafi, les puissances occidentales ont agi en dehors du cadre strict de la résolution de l'ONU et ont ainsi franchi les limites de la légalité internationale [...] . Outre les motivations réelles de l'intervention militaire, sa légalité même est discutable». Il ajoute : « on seulement des attaques aériennes ou par missiles ont été menées au-delà des « lignes de front » ou zones de combat entre l'armée loyaliste et les rebelles, mais des opérations ont visé la personne même du colonel Kadhafi afin de faire tomber le pouvoir en place [...] très loin des considérations-de-l-hommisme invoquées à l'époque [...] l'intérêt du peuple libyen ne semble à aucun moment pris en compte ».

Noël Ndong

Mise au point de l'ambassade de Turquie au Congo

J'ai constaté avec plaisir la présence dans votre édition du 9 février d'un article consacré à la visite au Vatican du président de la République de Turquie, SEM Recep Tayyip Erdogan. Il s'agit sans conteste d'une actualité politique importante et je partage l'analyse de votre rédaction qui souligne les convergences dans les approches des deux Etats, notamment sur Jérusalem, la Palestine et les réfugiés.

Comme tout bon article de presse, celui-ci émet aussi des critiques ; en l'occurrence sur les mesures prises en Turquie après la sanglante tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016. En effet, pour assurer le salut de la nation, l'Assemblée nationale a voté un régime d'état d'urgence prévu par la Constitution et conforme à la Convention européenne des Droits de l'Homme. Certains droits sont malheureusement temporairement restreints. Les mesures prises, aussi spectaculaires qu'elles soient, sont néanmoins nécessaires, mais il est tout aussi nécessaire d'en discuter pour maintenir la longue tradition démocratique de notre pays. Je ne suis donc pas contrarié de voir Les Dépêches faire allusion à ce débat.

Je dois cependant évoquer un point de l'analyse que je considère comme erroné : la communauté chrétienne aurait «

fait les frais » d'un regain de religiosité islamique en Turquie. S'il est question d'un tel regain, plutôt que d'une manifestation publique plus libre de la foi déjà existante au sein de la population, sujet de débat inabouti dans tous les pays laïcs comme les nôtres, notamment en Europe, cela n'a en tout cas pas nui aux communautés religieuses minoritaires.

Les citoyens faisant partie de ces minorités bénéficient, depuis les textes fondateurs de notre république, d'un statut spécial leur permettant de gérer leurs propres écoles, leurs lieux de culte, leurs fondations, leurs associations, leurs hôpitaux et leurs médias, tout en ayant les mêmes droits que le reste de la population.

Le code pénal turc, renouvelé sous la majorité présidentielle actuellement au pouvoir, interdit toute incitation à la haine religieuse. La propagation des convictions religieuses est libre ; empêcher des personnes de diffuser ou d'exprimer leurs croyances religieuses par le recours à la force ou la menace constitue une infraction.

De plus, certaines doléances importantes des minorités ont été résolues, toujours sous le gouvernement actuel. Elles concernaient notamment un problème d'inscription au registre foncier de biens acquis par des fondations religieuses qui découlaient

d'une jurisprudence erronée du passé. Une nouvelle législation a permis de réaliser l'inscription de 333 tels biens appartenant aux différentes fondations chrétiennes et juives et de les compenser pour 21 autres biens indûment retirés à leurs propriétaires mais qu'il était devenu impossible de restituer.

Entre-temps, des églises sont restaurées par l'Etat. Certaines sont rouvertes au culte après des années d'interruption. Le mois dernier, le président de la République a participé à la cérémonie de réouverture après rénovation de l'église bulgare Sveti Stefan d'Istanbul, vieille de 120 ans, en compagnie du Premier ministre bulgare.

Un paquet de réformes démocratiques adopté en 2014 a, par ailleurs, permis d'étendre l'éventail des libertés religieuses. Les citoyens turcs chrétiens bénéficient donc d'une meilleure liberté de conviction et poursuivent paisiblement leur vie dans ce pays où ils ont toujours été chez eux. En témoignent les innombrables sites chrétiens de Turquie que j'invite les congolais à découvrir, comme l'Eglise Saint-Pierre de Hatay, l'endroit où le mot « chrétien » aurait été prononcé pour la première fois, ainsi que la maison de la Vierge Marie à Selçuk et l'Eglise Saint-Nicolas à Antalya.

Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo

ACCENT



SE RÉINVENTER POUR VOUS OFFRIRE LE MEILLEUR

LE GROUPE BGFIBank S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Principe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



BGFIBank

Votre partenaire pour l'avenir

CHRONIQUE

Vive la Saint Valentin

La fête de la Saint Valentin est la fête des amoureux ! Fête traditionnelle des pays anglophones qui n'a connu un réel développement en France que depuis les années 1980. Les origines de cette fête sont incertaines, mais la plupart des historiens s'accordent à penser qu'elle trouve son origine dans la Rome antique. L'empereur romain Claude II, l'évêque de Terni et Valentin de Rhétie seraient à l'origine de la légende.

La légende prête, en effet, à Claude II, empereur romain, d'avoir fait annuler toutes les fiançailles de l'empire pour éviter que ses soldats ne soient tentés de rester avec leur fiancée plutôt que de partir à la guerre ! Ce qui courrouça un prêtre catholique du nom de Valentin qui décida alors de marier en secret les amoureux. Le prêtre Valentin tomba amoureux de la femme qui faisait office de geôlier et lui écrivit une lettre d'amour signée « Valentin », avant d'être décapité un 14 février. Son stratagème découvert, il fut envoyé en prison jusqu'à sa mort. On prétend, par ailleurs, que le martyr Saint Valentin, décapité en 269 à Rome, a été confondu avec un autre Valentin, fêté celui-ci le 14 février. Il s'agit de l'évêque de Terni, en Ombrie, un saint réputé pour ses dons de guérisseur auprès de jeunes filles et jeunes gens qui fût lui aussi décapité. Enfin, Saint Valentin de Rhétie est principalement célébré en Allemagne où il vécut au V^e siècle et est illustré avec un enfant épileptique étendu à ses pieds.

En Angleterre, les légendes attribuent les origines

de la Saint Valentin à la fin du moyen-âge, où l'on prit l'habitude de former des couples au hasard dans l'aristocratie. Le couple avait l'obligation de s'offrir en secret des petits cadeaux et de se faire des galanteries. Cette coutume est arrivée à la cour de Savoie puis elle s'est répandue dans les régions voisines.

Le «valentinage» s'est enrichi de l'envoi de poèmes. Depuis, Valentins et Valentines anglo-saxons s'envoient des «Valentines» et cette coutume d'échange d'amitié se transforma peu à peu en fête des amoureux.

Depuis le XVIII^e siècle, la coutume de l'envoi des «valentines» s'est généralisée en Grande-Bretagne puis, en Amérique du Nord où elle prend le nom de «Valentine's day», avant de se répandre en Europe avec l'arrivée des GI à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le 14 février, la Saint Valentin sera une très belle occasion pour partager un dîner aux chandelles et offrir de jolis cadeaux à l'autre. Ce sont souvent les plus jeunes et les couples récemment constitués qui donnent une vraie importance à cette date afin de démontrer leur amour ou l'inscrire dans le temps. Et comme chacun sait, ce sont tous ces petits gestes, ces échanges de mots d'amour ou de vrais moments à deux qui le font durer.

Au XIV^e siècle, le poète anglais, Geoffrey de Chaucer, raconte dans ses écrits que les amoureux s'échangent des lettres et qu'ils appellent l'être

aimé Valentin. Un siècle plus tard, Charles d'Orléans, lui-même, écrit des poèmes d'amour consacrés à la Saint Valentin. En 1496, le pape Alexandre VI donne le titre de « patron des amoureux » à Valentin de Terni, le prêtre du III^e siècle qui mariait des couples en cachette.

Au XIX^e siècle, les amoureux s'envoient des billets d'amour décorés d'un petit cœur et cela devint une pratique courante entre les « Valentins » et les « Valentines ». Puis, la coutume passe Outre-Atlantique. Et au milieu du XIX^e siècle, les Américains commercialisent les premières cartes, en référence aux anciens billets d'amour. Aujourd'hui, cette fête, devenue laïque, est toujours le jour des amoureux. Mais les pratiques ont évolué d'un pays à l'autre.

De manière générale, les amoureux s'offrent de petits cadeaux ou se retrouvent autour d'un dîner aux chandelles ou lors d'un week-end à deux. Depuis les années 1980, les couples d'amoureux sortent au restaurant, au cinéma ou se retrouvent autour d'un verre. Les femmes offrent des chocolats aux hommes, maris, collègues de travail et amis et aux États-Unis, en particulier, c'est le jour où tout le monde offre des cartes à toutes les personnes aimées, au sens large du terme.

Le 14 février, nous serons donc des dizaines de millions de par le monde à céder pour un joli cœur et offrir, qui, un bouquet de roses rouges, qui, une invitation à dîner... Pour célébrer l'Amour.

Ferréol Gassackys

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle LOMBALE NGALOULA Clara. Je désire désormais être appelé : LOMBALA NGALOULA Clara.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

HAVES NDIAYE

J'ai besoin de cours particulier en Wolof.

Veuillez contacter :

lolipoppidiko@gmail.com

Tél. : 06 448 31 72

AVIS DE PERTE

M. Chuldron Abira demande à toute personne ayant ramassé un classeur contenant des documents administratifs (diplômes, acte de naissance, etc.) vers l'entrée du viaduc, à l'arrêt Général Adoua, de bien vouloir le lui déposer au commissariat le plus proche ou aux

Dépêches de Brazzaville. Soit le contacter au numéro :

06 620 59 27/

05 689 28 59.

Une récompense lui est réservée.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 25 février 2018 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



Après la visite d'un musée à Cotonou à 9h, il découvre la statue de la Renaissance de Dakar à 16h.

Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.



Tél : +242 06 818 66 66
www.aircotedivoire.com



GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES DÉTACHÉES TOYOTA

cfao
MOTORS
Pointe-Noire: 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email.: cfaomotorscongo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



ENJEUX POLITIQUES

Les parlementaires accusés d'œuvrer pour le glissement de leur mandat

Dans son dernier rapport, le Réseau pour la réforme du secteur de sécurité et de justice (RRSSJ) charge les élus du peuple pour n'avoir pas accompli les tâches qui leur sont dévolues par l'accord du 31 décembre 2016, celles d'accompagner le gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante (Céni) dans l'organisation des élections en 2017.

Les experts du RRSSJ ont récemment mené une étude sur l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016, une année après sa signature. L'objectif de cette recherche a consisté à établir les responsabilités dans l'échec du processus lié à l'application intégrale de ce document qui, visiblement, peine dans sa mise en œuvre. Force est de constater que cet accord a été appliqué de manière sélective, faute d'une volonté manifeste des parties prenantes à respecter leurs propres engagements. Pour le RRSSJ, la responsabilité revient également aux deux chambres du par-

lement qui n'ont pas rempli, comme il faut, leur mission législative telle que dévolue par cet accord.

«L'accord politique de la Saint-Sylvestre, un an après : Chronique d'une vraie-fausse application», tel est l'intitulé du rapport du groupe de travail mis en place par le RRSSJ et dont le contenu a été livré au public le 7 février. Dans ce document, les experts du RRSSJ ont stigmatisé notamment la nonchalance des parlementaires dans l'accompagnement du processus électoral. Une attitude qui se caractériserait, entre autres, par l'inversion des priorités dans la mise en œuvre de l'accord politique.

Sénateurs et députés ont fait montre de peu d'empressement dans l'examen et l'adoption de l'arsenal législatif relatif aux élections ainsi que des mesures de décrispation politique, constatent les experts. « Loin d'accompagner le gouvernement et la Céni dans la mise en œuvre intégrale de l'Accord, le parlement s'est transformé en simple caisse de résonance du gouvernement et du président de la République, notamment par le cautionnement des réformes législatives liberticides et illégitimes », font-ils remarquer.

Des réformes « liberticides » qui, disent-ils, tendent à mettre en cause « les acquis de la longue lutte du peuple congolais pour la démocratie et l'État de droit et destinés à servir de bases juridiques à des mesures de répression de toute contestation des agen-

das politiques ». Et d'ajouter que « les élections n'ont pas été la priorité des parlementaires qui semblent plutôt se contenter du glissement de leur mandat ».

La Céni accusée de ne pas jouer franc jeu

L'impasse politique actuelle reflétée par l'inertie d'un processus électoral évoluant en dents de scie laisse perplexes les experts du RRSSJ qui dénoncent, par ailleurs, la complicité de la Céni qui ne jouerait pas franc jeu. Par une gestion malicieuse des opérations pré-électorales, en l'occurrence la constitution du fichier électoral, la Centrale électorale aurait servi à la manipulation du temps, contribuant ainsi au jeu de pourrissement en tant que stratégie désormais adoptée par les autorités pour s'éterniser au pouvoir, se convainquent les experts.

Enfin, le rapport charge la jus-

tice congolaise politisée à outrance. La gestion des cas jugés emblématiques dans le cadre de la décrispation du climat politique, lit-on, « connote une batterie d'irrégularités administratives et judiciaires, lesquelles laissent penser à un règlement de compte politique ».

Notons que ce rapport a été rédigé en partenariat avec les associations Action contre l'impunité pour les droits humains, Centre de recherches et d'études sur l'État de droit en Afrique, Centre pour la gouvernance et Institut alternatives et initiatives citoyennes pour la gouvernance démocratique. Ce document est le septième de la série des rapports publiés par ce « laboratoire » de production d'analyses indépendantes destinées à influencer positivement sur les politiques publiques nationales et internationales.

Alain Diasso

KINSHASA

Bandal, un des coins touristiques de la capitale province

Petite en superficie, la commune cache un potentiel énorme qui explique sans doute sa fulgurante croissance au cours des dernières années.

Un rapport interne de l'administration communale de Bandalungwa (Bandal), notamment le rapport d'activités 2017, préconise de renforcer la réflexion sur la possibilité d'y développer le tourisme ou autres visites guidées. Ce document, publié par le service de l'économie, rappelle la présence des sites touristiques en état d'abandon, un potentiel dormant qui ne demande qu'à servir pleinement au développement économique de la commune.

Bandal dispose en son sein, en effet, de l'une des cités modernes bâties seulement dans certaines communes huppées de la ville de Kinshasa. L'on y trouve aussi la maison familiale du deuxième président de la République, Joseph-Désiré Mobutu. A cela s'ajoutent le premier pont moderne de la ville, le bloc de résidences et une quarantaine de flats hôtels. En somme, il est même possible d'héberger d'éventuels touristes intéressés par l'histoire de la ville de Kinshasa.

Créée en 1955, la cité de Bandalungwa est plus que cinquantenaire. Elle soufflera exactement ses soixante-trois bougies le 8 décembre 2018. Historiquement, la commune était habitée, avant les années 1960, par les fonction-

naires du service public congolais et les enseignants. Cette étape de son histoire est importante à signaler pour comprendre sa formidable urbanisation par rapport aux autres communes plus jeunes. Après l'indépendance, il y a eu un terrible exode rural qui a transformé Bandalungwa en profondeur. Des maisons ont poussé comme des champignons, les plus vieilles datant de l'époque coloniale ont commencé à avoir leurs premières extensions ou carrément démolies pour la construction d'un bloc de résidences. Cette situation a contribué à faire exploser la consommation de l'énergie électrique. L'arrivée des nouveaux habitants par vagues successives et le manque de politique d'urbanisation ont transformé Bandal en une commune populaire à faible revenu.

Aujourd'hui, les chiffres révèlent une accélération de la croissance de la commune qui compte actuellement vingt-trois services bureautiques, une centaine de boutiques d'habillement, près d'une centaine de shops de cartes prépayées, six supermarchés, quatre-vingts maisons de couture et plus de trois cents terrasses. Par ailleurs, il y a aussi la centaine de dépôts et plus de cinq cents boutiques de vente des produits de consommation courante. La liste n'est pas exhaustive.

Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

COUPURES ABUSIVES DE L'INTERNET EN RDC

L'IRDH veut porter plainte

L'ONG entend s'associer à toutes les victimes pour traîner, devant les cours et tribunaux, les sociétés de télécommunications qui ont privé leurs abonnés de certains de leurs services, notamment pendant les manifestations publiques organisées dans le pays.

Dans un communiqué du 9 février, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) appelle les victimes de mesures de cou-

per l'internet. Pour l'IRDH, ces entreprises seront traînées devant la justice pour avoir interrompu et perturbé régulièrement le droit d'accès à l'internet ; pour avoir attribué des numéros d'appel et vendu des Mégabytes, sans offrir les services régulièrement payés ni les rembourser, et pour avoir refusé de communiquer ou prévenir les victimes d'incidences négatives pouvant nuire à leurs intérêts. Il serait

Dans cette action, cette association a assuré aux victimes l'assistance d'un collectif d'avocats et des experts de la procédure des plaintes de l'OCDE. Il est noté qu'à plusieurs reprises, l'IRDH a dénoncé ces coupures d'internet qui, selon lui, violeraient les prescrits de la Constitution, les textes juridiques internationaux ratifiés par la RDC ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui garantissent l'accès à l'information.

L'IRDH indique avoir prévenu les sociétés de télécommunication établies dans le pays qu'elles n'avaient pas à répondre positivement aux injonctions visant à couper le signal internet et autres services dont les SMS. Dans un appel avant la marche du 21 janvier organisée par les laïcs catholiques, l'ONG avait fait remarquer à ces sociétés que répondre positivement à ces injonctions les exposerait à des poursuites judiciaires, pour violation des droits humains, mises à part les pertes sur le plan économique d'une telle mesure. Pour réaliser ce dessein, l'IRDH attend dans ses bureaux ceux qui prétendent en être victimes, à défaut, ils sont appelés à contacter son directeur, Me Hubert Tshisuaka, au info@irdh.co.za.

Lucien Dianzenza



Un ordinateur branché sur le net/Adiac

pure des services internet à se manifester. « Le groupe déposera des plaintes le 15 février 2018, contre les entreprises multinationales de télécommunication », est-il signifié dans ce document.

également retenu contre ces entreprises le fait d'avoir participé aux violations des droits humains, du fait qu'aucune entreprise n'ait porté plainte ni quitté la RDC, à la suite d'injonctions illégales d'inter-

COMITÉ LAÏC DE COORDINATION

Une nouvelle marche pacifique annoncée pour le 25 février

À travers la série des manifestations, disent les initiateurs, le peuple congolais ne demande que l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre, un texte largement soutenu par l'ensemble de la communauté internationale.

Dans un communiqué publié le 10 février, le Comité laïc de coordination (CLC) annonce l'organisation d'une nouvelle marche après celle du 21 janvier qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Faisant fi des dérapages ayant sanctionné cette marche dite pacifique qui a failli virer à l'émeute sur fond d'affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants, le CLC entend récidiver. Une date est déjà avancée, le 25 février. « *Levons-nous et marchons pour dire Non à la dictature. Dressons nos fronts et marchons pour dire NON à toutes les atrocités dont notre peuple est victime. Debout Congolais et marchons ! Soyons prêts à affronter le pire pour arracher le meilleur, à savoir le respect de notre dignité d'homme et*



Une manifestation à Kinshasa

de femme », peut-on lire dans ce communiqué qui, déjà, fait le tour des réseaux sociaux. L'appel à cette nouvelle marche du CLC traduit sa volonté d'en découdre avec le pouvoir actuel à Kinshasa qui aurait donné les gages de sa volonté de demeurer en place, envers et contre tout. « *Notre peuple ne croit*

plus en la volonté politique des dirigeants actuels d'assurer une alternance pacifique du pouvoir », indiquent les animateurs du CLC tout en invitant les Congolais résidant au pays ou à l'étranger, quelles que soient leurs appartenances religieuses, associatives, politiques ou professionnelles, à « *se mettre résolument*

debout pour barrer la route à la présente dictature, premier obstacle à l'organisation des élections libres, transparentes et apaisées ».

Pour la troisième fois consécutive, le CLC veut mobiliser les Congolais pour réclamer l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre et la tenue, dans

les délais, des élections libres, démocratiques, transparentes et inclusives. « *Nous voulons des élections* », clame le CLC, mais pas celles truquées et manipulées d'avance, qui ne garantissent pas la paix, ni avant ni après les élections. « *Il est encore temps d'éviter que la RDC ne sombre dans la violence susceptible d'entraîner toute la sous-région dans le chaos* », lance cette structure proche de l'Église catholique à l'endroit de la communauté internationale afin qu'elle aille au-delà des condamnations de principe pour prendre des résolutions pertinentes à l'encontre du régime de Kinshasa à la base, selon elle, du blocage d'un processus électoral émaillé d'incidents à répétition.

À ceux qui pensent intimider les manifestants en usant de la force répressive, le CLC joue au dur et n'entend pas renoncer à son projet. « *Leur violence et leurs balles ne triompheront pas de notre amour du Congo et des Congolais* », ont lâché ses responsables. Dossier à suivre.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

L'UDPS/Limete en quête de 160 000 dollars pour organiser son congrès

Un vibrant appel est lancé aux membres et sympathisants du parti pour contribuer à l'organisation du forum chargé de désigner un successeur à Étienne Tshisekedi, décédé le 1er février 2017, à Bruxelles.

Les tractations ont déjà commencé pour l'organisation du congrès de l'UDPS/Limete qui entend, à cette occasion, régler définitivement la question de la succession d'Étienne Tshisekedi, son leader charismatique décédé en Belgique et dont le corps n'a jamais été rapatrié. Mais il ne suffit pas de convoquer un congrès et d'avancer des dates (du 26 au 27 février), encore faut-il justifier d'un budget conséquent pour faire face aux besoins liés à une telle organisation. Cent soixante mille dollars, tel est le coût global du forum que s'apprête d'organiser ce grand parti historique de l'opposition. Il s'avère à ce stade que la formation politique ne dispose pas encore de la totalité de cette somme. Ce qui réduit dans l'attente ses militants, sympathisants et autres cadres qui battent des pieds et des mains pour répondre à l'interpellation du secrétaire général exhortant tout le monde à mettre la main à la pâte.

Et pendant que toutes les énergies convergent vers la mobilisation des fonds, des voix s'élèvent déjà dans l'autre aile dissidente pour récuser à

Jean Marc Kabund le droit de convoquer un congrès de l'UDPS. L'aile Tshibala renvoie le secrétaire général de l'UDPS/Limete à l'article 26 des statuts du parti qu'il aurait violé intentionnellement, dans le but d'entériner un règne dynastique au sein de l'UDPS en portant au perchoir Félix Tshisekedi, fils biologique du « *lider maximo* » décédé. « *En cas de décès, de démission, d'empêchement définitif, d'expiration de mandat ou d'interdiction d'exercer du président du parti, un directoire composé du président en exercice de la convention démocratique du parti, du secrétaire général du parti et du président de la commission électorale permanente du parti assume son intérim pour un délai ne dépassant pas trente jours au cours duquel il est tenu de convoquer une session extraordinaire du congrès en vue de l'élection du nouveau président du parti* », dispose l'article 26 des statuts. « *Kabund n'est ni le directoire provisoire, ni le président intérimaire et, par conséquent, il n'a pas la qualité pour convoquer le congrès extraordinaire* », assènent-on du côté de l'UDPS/Tshibala. L'aile dissidente déclare n'admettre nullement une succession dynastique à la tête de l'UDPS, une approche jugée immorale et inadmissible car non conforme à l'idéal démocratique du parti.

A.D.

SUD-KIVU

Les Fardc affirment avoir asséné des coups sérieux aux rebelles

L'armée régulière a déclaré vendredi avoir capturé 120 rebelles d'un des principaux groupes armés actifs dans l'est de la République démocratique du Congo.

L'armée congolaise dit avoir repris le contrôle de sa bastion au fil d'une offensive lancée depuis dix jours dans la province du Sud-Kivu. Elle affirme mener une offensive sur les rives du lac Tanganyika contre les rebelles Yakutumba, du nom de l'ex-général William Amuri Yakutumba, déserteur opposé au président Joseph Kabila. Les Yakutumba avaient attaqué la ville d'Uvira fin septembre -en bombardant leur cible depuis le lac au cours d'une opération navale avec des embarcations motorisées- avant d'être repoussés par la force des Nations unies (Monusco). Ces derniers jours, certains ont fui l'offensive de l'armée congolaise en se réfugiant sur l'autre rive au Burundi, lequel a remis 34 miliciens à la RDC il y a une semaine.

« *Le bilan présenté hier (jeudi) est de 120 éléments capturés* », a indiqué à un correspondant de l'AFP un porte-parole de l'armée. Parmi eux se trouve « *le commandant de la force navale de Yakutumba, le capitaine Ekanda* », selon ce porte-parole, le major Louis-Claude Tshimwang. Le chef rebelle Yakutumba n'a pas été arrêté d'après lui : « *S'agissant du sort de Yakutumba, je rassure qu'il est trop affaibli (...). C'est le commencement de la fin de Yakutumba* ». « *Côté humain, le bilan de ces opérations qui ont duré dix jour fait état de 48 morts dans le rang des rebelles Yakutumba et côté armée nous déplorons 5 morts* », selon le porte-parole. « *Plusieurs armes lourdes et légères y compris des munitions et quelques embarcations motorisées* » ont été saisies », a-t-il indiqué.

Le commandant des opérations, le général Philémon Yav, a fait état pour sa part d'un bilan de 83 rebelles et 6 soldats tués, cité par la radio onusienne Okapi. « *D'après le commandant de l'opération, le général Philémon Yav, la quasi-totalité des localités jadis sous contrôle de Yakutumba a été récupérée, y compris l'ensemble de la presqu'île d'Uwari ainsi que tout le littoral du lac Tanganyika, partant de Kalémie à Uvira* », ajoute le site de radio Okapi. « *Je confirme que tout (le territoire de) Fizi est sous contrôle de l'armée régulière* », a indiqué le porte-parole de l'armée à l'AFP.

AFP

DÉCRISPATION POLITIQUE

Les familles des prisonniers politiques interpellent le CNSA

Il est attendu de l'institution créée par l'Accord de la Saint-Sylvestre d'éclairer l'opinion sur les vraies raisons et les responsabilités dans le blocage du processus de libération des détenus depuis plus d'une année, alors qu'une commission a été mise en place pour mener cette action.

Dans une correspondance du 3 février adressée au Comité national de suivi de l'accord de la Saint-Sylvestre (CNSA), les familles des prisonniers politiques ont fait constater que trois mois après la constitution d'une commission par cette structure et toutes les déclarations qui ont suivi, « rien de concret n'a été fait et tous les prisonniers politiques, y compris les emblématiques, sont toujours inexplicablement en prison ». Ces familles disent ne pas arriver à comprendre les raisons qui empêchent leur libération.

Appelant les responsables du CNSA à éclairer l'opinion sur les vraies raisons et les responsabilités dans le blocage de ce processus de libération inopérant depuis plus d'une année, ces familles estiment que cette clarification de la situation serait encore plus nécessaire après que, dans une conférence de presse le 26 janvier, le chef de l'Etat a « refusé de répondre à toute question concernant le processus de décrispation politique et la libération des prisonniers politiques, transférant la charge de répondre à la question sur le CNSA ». Les signataires, qui disent considérer que beaucoup d'acteurs politiques sont injustement emprisonnés depuis plusieurs années, ont ainsi interpellé le CNSA sur les causes à la base du non-respect de son engagement à accélérer leur libération. Ils ont,

en effet, rappelé que le CNSA a constitué, fin novembre 2017, une Commission pour accélérer la libération effective des prisonniers restants auprès du ministre d'Etat, ministre de la Justice et garde de sceaux, et auprès de toutes autres autorités compétentes. Cette commission, dont l'objectif était la recherche de la décrispation politique, devrait être conduite par le président du CNSA, Joseph Olenghankoy. Dans sa mission, la structure devrait s'enquérir des cas dits « emblématiques » dont ceux de Moïse Katumbi, Franck Diongo, Jean-Claude Muyambo et Eugène Diomi Ndongala ainsi que de tous les autres « prisonniers politiques » en attente des mesures de décrispation.

Un climat d'insécurité

Entre-temps, l'opinion dénonce un climat d'insécurité qui se serait installé dans la capitale et dans d'autres villes du pays. Ce climat serait l'œuvre des agents qui se réclameraient des services de sécurité. Dans différents lieux de la capitale et à l'intérieur du pays, apprend-on, des passants seraient interpellés et leurs téléphones fouillés en vue de rechercher des correspondances contre le pouvoir en place. « Beaucoup sont arrêtés pour des images et messages reçus sur WhatsApp ou sur facebook », note-t-on.

Dans une déclaration du 7 février, le Mouvement de libération du Congo (MLC), par exemple, par son secrétaire national en charge de la mobilisation et implantation, Jean-Désiré Mbonzi wa Mbonzi, a déclaré la disparition de Verdy Mbeke, militant de cette formation politique au sein de la Fédération Lukunga II, à Kinshasa. Selon cette déclaration, ce membre du MLC avait été sélectionné, conformément à ses fonc-

tions de mobilisateur au sein du parti, pour encadrer les autres militants à la marche du 31 décembre 2017 organisée par le Comité laïc de coordination (CLC) dans son fief de Lukunga. Ses proches du parti, qui ont pris part à cette marche, affirment l'avoir vu pour la dernière fois au point de ralliement retenu pour les manifestants venus des paroisses Charles-Luanga et Saint-Michel. Sur place, certains auraient été bastonnés et arrêtés par les forces de l'ordre. « C'est dans cette atmosphère de qui-vive et sauve-qui-peut, brouillée par la fumée des grenades lacrymogènes que Vicky Mbeke a été enlevé avec plusieurs autres marcheurs vers une destination inconnue à ce jour », a admis Jean Désiré Mbonzi wa Mbonzi, citant des témoignages qui ont confirmé le rap de ce militant. Le témoignage le plus éloquent, a souligné le secrétaire national en charge de la mobilisation et implantation du MLC, est celui de l'épouse de Verdy Mbeke. Cette dernière, a-t-il dit, s'est présentée à leurs bureaux le 2 janvier pour confirmer la disparition de son mari depuis le 31 décembre 2017 ainsi que des interpellations et menaces policières dont elle fait désormais l'objet avec ses enfants. Le MLC dit ne pas avoir une information contraire et évoque deux thèses dans cette affaire. Celle de sa détention après son arrestation, comme l'indiquent les témoignages, ou de sa fuite, après s'être extirpé des griffes de ses bourreaux. Dans ces deux cas, le MLC attend de quiconque les aurait, des informations du lieu de la détention de son membre, ou encore sa protection, conformément à la Convention de Vienne, des institutions compétentes des Etats où Verdy Mbeke pourrait se retrouver dans sa fuite.

Lucien Dianzenza

INVESTISSEMENTS

Un travail énorme à réaliser sur le climat des affaires en 2018

Neuf ans déjà que la RDC est engagée dans un vaste processus d'amélioration de son environnement des affaires. Dès le départ, les différents organes techniques du gouvernement ont insisté sur la durée nécessaire à la maturité des réformes engagées.

La RDC expérimente ses réformes depuis 2009 et les autorités congolaises veulent de leur mise en œuvre effective par les services concernés. Il s'agit des réformes systémiques qui touchent les systèmes, les procédures et les méthodes. Mais beaucoup reste à faire pour améliorer durablement le climat des affaires et des investissements. Pour 2018, plusieurs options semblent se dessiner au niveau des institutions du pays. Kinshasa projette des actions d'envergure dans plusieurs domaines : résistance des services publics, faible appropriation institutionnelle, faible communication sur les mesures et impunité. Plusieurs réformes initiées au niveau décisionnel ne sont tout simplement pas connues des administrations concernées. D'où les réserves à recourir directement à des méthodes fortes ou sanctions. De nombreuses actions sont prévues pour faire connaître et faire valoir toutes les réformes. D'une pierre deux coups, l'idée

est aussi de présenter le pays comme une destination idéale pour les investisseurs tant nationaux qu'internationaux. Après les forums nationaux sur le climat des affaires et la fiscalité en RDC, une grande journée porte ouverte est annoncée pour le mois de mars au niveau de l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi). Une information déjà reprise sur le site web de l'organe conseil du gouvernement en ce qui concerne la promotion des investissements. L'on parle déjà de trois jours d'échanges sans tabous, soit du 1^{er} au 3 mars, avec le concours des institutions partenaires comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Les organisateurs ont prévu des échanges directs entre le monde des affaires et les différents services concernés par les réformes. Ce contact permettra de sensibiliser et de vulgariser les différentes mesures initiées par le gouvernement de la République à toutes les parties prenantes.

Kinshasa continue de penser que les efforts consentis, année après année, dans le cadre de l'assainissement de son climat des affaires, ne sont pas pris en compte tant par le secteur privé congolais que par la Banque mondiale, à travers ses différents rapports Doing business.

Laurent Essolomwa

COBALT

La RDC veut multiplier par cinq sa taxe, les miniers inquiets

Le pays, premier producteur mondial du minerai, veut multiplier par cinq sa taxe sur cette matière première rare très prisée dans les nouvelles technologies, d'après son nouveau code minier dont l'AFP a eu copie, le 9 février.

La loi, qui prévoit aussi de « taxer les super profits » des géants du secteur en République démocratique du Congo (RDC), est en attente de promulgation par le président congolais, Joseph Kabila. Le taux de la redevance sur les « métaux stratégiques » est porté à 10% dans la dernière version adoptée en commission mixte paritaire Assemblée-Sénat, le 27 janvier. Ce taux était à 5% dans le projet de loi initial examiné en

décembre à l'Assemblée, puis en janvier au Sénat. Un décret du Premier ministre déterminera quels sont ces métaux stratégiques, ont indiqué à l'AFP des opérateurs miniers. Très demandé par les fabricants de smartphones et de voitures électriques, le cobalt en fera partie, disent-ils en citant « des experts du gouvernement ». « Le taux actuel de la redevance sur les métaux non ferreux (cuivre et cobalt) est actuellement de 2% de la valeur des ventes réalisées, diminuée de certains frais », précisent-ils. La notion de « métaux stratégiques » n'existe pas dans l'actuel code minier de 2002. Des actionnaires de grandes entreprises minières présentes en

RDC (Molybdenum, Glencore, Randgold...) ont fait part de leurs inquiétudes dans une lettre au chef de l'Etat, indiquent les opérateurs miniers. Ils espèrent que la version actuelle du texte ne sera pas promulguée. Le boom mondial des batteries de smartphones et de voitures électriques a provoqué une flambée des prix du cobalt de +127% en un an. À la Bourse des métaux de Londres, son prix est passé de 75 000 à 81 250 dollars la tonne depuis mi-janvier et les premières informations sur une hausse de la redevance minière congolaise.

La RDC, qui regorge de matières premières, a entrepris une révision de son code minier car elle jugeait que le code de 2002

était trop favorable aux capitaux étrangers. Le nouveau code prévoit aussi de « taxer les super profits ». Le taux de cette taxe pourrait être de 50%, d'après l'agence Bloomberg. Le nouveau code considère que « 60% des recettes à l'exportation doivent être rapatriées tant que les remboursements des prêts liés à l'investissement sont en cours (40% dans le Code de 2002) », d'après les professionnels du secteur. Il prévoit également une « augmentation de la participation de l'Etat dans des sociétés d'exploitation de 5 à 10% du capital social ». « Les journalistes me demandent si le président a promulgué le code. Je ne répondrai pas à cette question ici.

Le code se trouve chez le président », a déclaré le ministre des Mines, Martin Kwabelulu, cette semaine lors de la conférence minière d'Indaba au Cap, dans des propos rapportés sur le site de la chaîne sud-africaine « Sabcnews ». En décembre, les multinationales avaient estimé que ce nouveau code minier allait « affaiblir significativement la confiance des investisseurs », dans une lettre aux présidents de l'Assemblée et du Sénat. « Je vous dis: personne ne partira! Pour le cobalt, on est quand même à 75 000 dollars la tonne. On a fait suffisamment de concessions », a déclaré à l'AFP un officiel congolais sous le couvert de l'anonymat.

AFP

HUMEUR

A quand la relance des feux tricolores à Pointe-Noire ?

Sauf mauvais constat de notre part, le manque de feux de signalisation au niveau des ronds-points et autres points d'intersection dans la ville océane tend à perdurer. D'aucuns diraient même qu'il est devenu comme une norme admise, car il y a aujourd'hui près six à sept ans que ces feux de signalisation ont disparu

Ce billet d'humeur est suscité par quelques bourrages et embouteillages qui se forment, surtout aux heures de la matinée et de l'après-midi, au niveau des intersections et des ronds-points, ajoutant du travail à la régulation routière. Pour certains chauffeurs de bus et taxis interrogés sur cette réalité, ces embouteillages sont dus en partie au manque criant des feux de signalisation. Ainsi, ils n'hésitent pas à charger les services départementaux responsables des questions de transports terrestres.

Les plaques et autres signaux ne suffisent pas pour réguler cette circulation, car les piétons, surtout les personnes de troisième âge et des enfants ont toujours eu de la peine au niveau des intersections à traverser les artères. Et pour cause, l'absence de ces feux de signalisation qui devraient stopper net les velléités de vitesse de certains chauffeurs. Ce qui explique en partie certains accidents de circulation dans la ville.

Au centre-ville, par exemple, les feux de signalisation de l'arrêt de bus de l'hôtel Elaïs n'existent plus, tout comme ceux du rond-point Château-d'eau, dans le quartier OCH. Ils sont devenus des poutres d'un hangar qui soutiennent à leur extrémité supérieure des ampoules incolores, semblables aux nids d'oiseaux. Que dire d'autres comme ceux des ronds-points du lycée technique Poaty-Bernard et sympathique ! Tous se sont transformés en poteaux sans fonction. Alors on se demande si d'autres endroits de la ville, qui nécessitent ces accompagnements de circulation urbaine, seront bientôt dotés de ces installations.

Quel risque court un piéton qui traverse dans la nuit, aux heures où les policiers routiers ne travaillent plus ! Admettons avec Lionel Ray, un consultant en assurance, qu'« assimilée à un défaut d'entretien de la voie publique, la signalisation défectueuse peut être la cause d'accidents de circulation engageant la responsabilité de l'administration en ayant la charge ». Est-ce aisé, dans une agglomération d'une importance considérable comme celle de Pointe-Noire, de circuler sans percevoir les feux tricolores ?

Terminons notre humeur par ce que pensent eux-mêmes les spécialistes des feux tricolores, c'est-à-dire vert-orange-rouge. Ces feux, disent-ils, ont une fonction de gérer dans le temps et l'espace les conflits entre usagers des voies en alternant le passage de ces derniers. En effet, lorsque les flux d'automobiles et des piétons sont denses, ou bien que la vitesse des véhicules est élevée, les feux tricolores sont un moyen efficace de gérer ces différents flux, nonobstant le gros travail que fait la police routière.

Faustin Akono

4E ÉDITION DU FESTIVAL DU CINÉMA CONGOLAIS « YA BETO »

L'appel à film est lancé

Les inscriptions des films devant concourir à l'événement ont été ouvertes depuis le 20 janvier.



Jusqu'au 15 mars, l'appel à film est ouvert à tout cinéaste ou féru du cinéma désireux de participer au festival qui aura lieu du 25 au 28 avril. Les courts, longs métrages et les films documentaires sont attendus par les organisateurs. Les meilleurs vont figurer dans la programmation de ce festival.

Initié par le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, le festival du cinéma congolais « Ya Beto » (le nôtre, en français) est en train de s'imposer comme un rendez-vous incontournable du septième art dans le pays, tant par la qualité des films proposés que par l'engouement suscité auprès du public.

De nombreux cinéastes, acteurs et actrices primés par Ya Beto font aujourd'hui la fierté du Congo dans le domaine à l'étranger. Les ateliers, les conférences et actions culturelles diverses figurent également au nombre des activités qui seront organisées en marge des projections.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés.



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

14, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DISTINCTION

Henri Lopes reçoit les insignes de la Légion d'honneur au grade d'officier

L'heureux récipiendaire a été décoré par Hervé Bourges, dans les salons du Cercle de l'Union Interalliée à Paris 8e, retenant uniquement le nom de l'écrivain après avoir retiré les vanités du monde.

Le 8 février à Paris, l'ancien ambassadeur du Congo en France a demandé à Hervé Bourges, ami dont la première rencontre remonte aux années 1970, de lui remettre la distinction, alors que tant d'autorités auraient pu le faire à sa place, pour son élévation au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Dans un tutoiement amical, avec grande élégance et justesse du choix des mots, l'officiant de la cérémonie a prononcé l'éloge d'Henri Lopes, s'exprimant par un panachage subtil du propos avec les propres mots de l'écrivain. En présence du Premier ministre du Congo, Clément Mouamba, du nouvel ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, de l'académicien Dany Laferrière, de l'écrivain Boniface Mongo-Mbousa, du doyen des ambassadeurs Miguel Da Costa et de ses homologues du groupe Afrique, de la famille et des amis, les distingués invités ont pu réentendre et goûter certains extraits judicieusement choisis de ses romans.

De *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres gaulois* a été extrait : « *Cher Henri, tu es né, disait ta grand-mère, du mariage de deux gouttes dissipées... Une goutte de l'hémisphère noir; une goutte de l'hémisphère blanc* » dans une « *tribu née de l'amour et de la fantaisie, c'est-à-dire de la sagesse* ».

En ajout à ses nombreux écrits, l'homme de plume Henri Lopes publiera ses mémoires cette année. Il est l'auteur de huit romans, d'un recueil de nouvelles et d'un essai. Parmi les plus connus : *Tribaliques*, Grand Prix de littérature d'Afrique noire et *Le Pleurer-Rire*, unanimement considérés comme des classiques de la littérature africaine francophone. Hervé Bourges a poursuivi son hommage en rappelant que le mé-

liser pour dire au plus près et au mieux le monde ouvert d'aujourd'hui, à travers les relations complexes, ambiguës mais riches, qu'entretiennent avec lui l'Afrique, et les Africains. », a expliqué l'officiant.

Pour terminer son allocution, Hervé Bourges a repris un extrait de la déclaration du président de la République, Emmanuel Macron, prononcée au Burkina Faso en novembre l'année dernière. « *La*

« La langue française a son point d'équilibre quelque part entre Kinshasa et Brazzaville, bien plus qu'entre Paris et Montauban. Cette langue française a dépassé l'Hexagone, elle a parcouru le monde entier et elle est ce qui nous unit. »

tissage, pour Henri Lopes, est un autre mot pour la rencontre. « *Ta vie s'est écrite sous le signe de la rencontre. Rencontres de personnalités exceptionnelles, rencontres de pensées puissantes, de visions qui croisaient identité et universel, rencontres intellectuelles et humaines.* », a-t-il dit.

« *Parmi toutes les raisons que notre pays avait de te décorer au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur; tu me permettras donc, cher Henri, de distinguer finalement celle-là : d'être un maître dans l'usage de notre langue, et d'avoir su l'uti-*

languer française a son point d'équilibre quelque part entre Kinshasa et Brazzaville, bien plus qu'entre Paris et Montauban. Cette langue française a dépassé l'Hexagone, elle a parcouru le monde entier et elle est ce qui nous unit. », a-t-il cité.

Le récipiendaire, dans un « court-discours un peu long », a remercié celles et ceux qui ont permis cette distinction, à commencer par le président Jacques Chirac, l'ancien premier ministre Laurent Fabius, Catherine Tasca, ancienne ministre de la Culture présente à la cérémonie, le maître



Henri Lopes lors de la réception des insignes d'officier de la Légion d'honneur de la part de son ami, Hervé Bourges, à Paris (DR)

des lieux, le Comte Denis de Kergorlay qui lui a permis d'exercer dans les mêmes locaux, la présidence du jury du Prix des ambassadeurs francophones.

Certes, la Légion d'honneur distingue la vie publique du récipiendaire. Mais, Henri Lopes a eu une pensée pour ses enfants, ses petits-enfants, sa défunte épouse, Nirva, qui a partagé ses bons et mauvais jours, depuis le temps de ses études en France, jusqu'à sa mission d'ambassadeur. De même, à l'égard de Christine, sa nouvelle compagne, une pensée affectueuse et reconnaissante.

A l'assistance, il a exprimé ses remerciements en général et plus

particulièrement à Sydia Touré, ancien premier ministre de Guinée, à Johanna Svanikier, ancien ambassadeur du Ghana en France et à Edith Itoua, son ancienne assistante durant dix-sept ans. « *Toutes ces personnalités ont effectué le déplacement depuis l'étranger* », s'est-il réjoui, ajoutant également ses félicitations à l'adresse des deux organisatrices de l'agence « WE CARE », les sœurs Edwige-Laure et Inès Mombouli pour la coordination fort réussie de la cérémonie. C'est par la prestation de l'artiste Ormo Bello, soprano nigérienne, que s'est clôturée la prestigieuse cérémonie.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

RDC : l'année de tous les dangers

Plus les jours passent plus la crise qui dévaste l'ex-Zaïre s'avère ingérable au sens propre du terme. Générée par le report de l'élection présidentielle qui dresse les uns contre les autres les tenants du pouvoir et ses opposants, elle prend de jour en jour une tournure plus dramatique car elle nourrit, aggrave, exacerbe les tensions religieuses et les conflits ethniques qui menacent depuis toujours la paix dans cette partie du continent.

Pour comprendre l'ampleur du problème que pose la lente descente aux enfers de la République démocratique du Congo (RDC) et, par conséquent, réfléchir sérieusement aux solutions qui permettraient de la stopper, il convient de décrypter - ou d'oser décrypter - les causes qui la provoquent et l'amplifient de jour en jour.

° La première de ces causes, trop

évidente pour que l'on s'y attarde, est l'immensité du territoire concerné. Pour gérer ses 2,3 millions de kilomètres carrés (la moitié de la surface de l'Union européenne), la RDC n'a ni les voies de communication, ni les administrations décentralisées, ni le pouvoir central sur lesquels se trouve fondée l'unité des grandes nations modernes. Elle est plus une confédération d'Etats qu'une fédération unie autour d'un pouvoir fort, organisé, capable d'arbitrer les différends qui opposent ses différentes parties. Et, par conséquent, elle n'est pas capable de prévenir ou de gérer les conflits qui menacent ses différents composants.

° La deuxième cause est l'abondance de ses richesses naturelles qui attisent les convoitises extérieures. Pays potentiellement le plus riche du continent africain en raison de ses immenses réserves de minerais et de matériaux rares, la RDC doit faire face, sans en avoir les

moyens, aux multiples actions qui visent à exploiter de façon illégale ses ressources. Elle est, de ce fait, incapable de lutter contre les forces obscures qui asservissent sa population, pillent son territoire, dressent son peuple les uns contre les autres dans le seul but d'accroître leur propre richesse. Le tout au prix de sacrifices humains jamais observés.

° La troisième cause est le refus de la communauté internationale de regarder ces vérités en face afin de mettre hors d'état de nuire ces mêmes forces obscures. Alors qu'il lui aurait été facile de neutraliser les entreprises criminelles dont l'identité est connue de tous, l'Organisation des Nations unies a préféré déployer sur le territoire de la RDC près de vingt mille Casques bleus qui se sont révélés incapables de maintenir la paix là où elle était menacée et de prévenir les massacres là où ils étaient manifestement programmés. Une démonstration d'impuissance

qui n'a pas de précédent dans l'Histoire et qui rappelle fâcheusement le processus infernal qui a conduit au génocide du Rwanda, il y a vingt ans.

Ce qui se passe en réalité dans l'ex-Congo belge n'est pas autre chose que la poursuite du système colonial qui avait mis ce vaste territoire et les peuples qui y vivent en coupe réglée pendant plus d'un siècle. Et l'on ne préviendra les nouveaux drames qui s'y préparent que si la communauté internationale, mais aussi les puissances morales qui en ont la capacité se décident enfin à regarder la vérité en face, puis à mettre hors d'état de nuire les entreprises et les institutions qui s'enrichissent grâce aux souffrances du pays.

Seule cette volonté ramènera la paix en RDC et préservera les neuf pays qui l'entourent de la catastrophe qui s'annonce.

Jean-Paul Pigasse